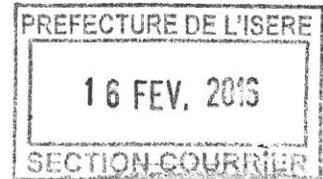


COMITE SYNDICAL

DU 11 FEVRIER 2016



Le 11 février 2016 à 17 heures 30, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 2 février 2016 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département de l'Isère.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	25
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	16
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	5
6667 voix présents ou représentés :	6 717,20 voix

PRESENTS

Titulaires

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Jérôme DUTRONCY, Laurent THOVISTE, Nicole BOULEBSOL, Michelle VEYRET, Catherine KAMOWSKI, Michel OCTRU, (Grenoble-Alpes Métropole), Jean-Paul BRET, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude POTIE, (Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère).

Suppléants :

M. Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Christophe FERRARI (Grenoble-Alpes Métropole),
Christine GARNIER (Grenoble-Alpes Métropole),
Robert PINET (Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin),
Luc REMOND (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),
Jérôme BARBIERI (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),
Henri GERBE (Bièvre Isère Communauté),

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Murielle PEZET-KUHN, Constant BERROU, (AURG), Philippe AUGER, Olivier ALEXANDRE, Stéphanie MACHENAUD, Karine PONCET-MOISE, Mara CALABRO, Amandine DECERIER, (Etablissement Public du SCoT), Cécile BENECH, (SCoT-C.EAU).

PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Christophe FERRARI, Christine GARNIER, Renzo SULLI, Fabrice HUGELE, Michel GAUTHIER (Grenoble-Alpes Métropole), Robert PINET (Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin), Luc REMOND, Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Henri GERBE (Bièvre Isère Communauté), Francis GIMBERT, Laurence THERY, (Communauté de Communes du Grésivaudan).

Objet : Communauté de l'Eau - modalités de remboursement des frais des intervenants participants aux séminaires organisés par la Communauté de l'eau au titre de l'exercice 2016

COMITE SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2016

DELIBERATION N° 16-II-IV

Objet : Communauté de l'Eau - modalités de remboursement des frais des intervenants participants aux séminaires organisés par la Communauté de l'eau au titre de l'exercice 2016

Le Président expose :

Dans le cadre de ces chantiers de l'année 2016, la Communauté de l'eau organise des temps d'information et de sensibilisation à la problématique de l'eau pour les élus et les techniciens selon un programme joint en annexe.

La présente délibération fixe les modalités de prise en charge des frais des intervenants extérieurs, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas pris en charge par leurs collectivités ou établissements.

Cela étant exposé, le Comité syndical :

- adopte le principe de prise en charge des frais de déplacement des intervenants :
 - sur la base du train (2^{ème} classe) sur présentation des billets,
 - sur la base de l'avion en classe économique sur présentation des billets,
 - sur la base de la navette de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry sur présentation des billets,
 - ou sur la base du tarif kilométrique en vigueur fixé par l'arrêté du 26 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006.
- adopte le principe du remboursement d'une ou deux nuits au maximum d'hôtel avec petit déjeuner compris à hauteur de 80 € maximum sur présentation d'une facture,
- adopte le principe du remboursement d'un ou deux repas au maximum sur la base de 25€ par repas et sur présentation d'une facture,
- mandate le Président pour signer les documents nécessaires aux remboursements.

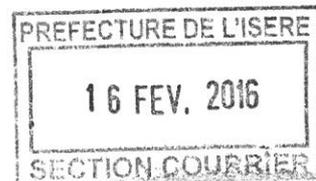
Vote :

Voix pour : 6 717,20

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 11 février 2016



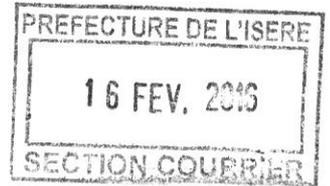
Le Président

Yannik OLLIVIER

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble

Programme 2016



Action 1 - Gestion globale de la ressource en eau et sécurisation

- 1.1 - Actualisation du bilan besoins ressources (aspect quantitatif, qualitatif et vulnérabilité)
- 1.2 - Déclinaison du plan de sécurisation selon les résultats du bilan besoins ressources (grands axes par territoires - fiche avec modalité de gouvernance) - fin 2016, début 2017
- 1.3 - La question de la grande sécurisation (groupe technique de réflexion sur la mise en œuvre fin 2016 et année 2017)

Action 2 - Eaux pluviales et formes urbaines

- 2.1 - Recensement des collectivités à l'échelle du SCOT ayant des opérations innovantes
- 2.2 - Préparation et mise en place de 3 à 4 ateliers sur le territoire du SCOT avec réalisation de fiches et visite de terrain pour aider à la sensibilisation et l'intégration en amont des projets des eaux pluviales aux formes urbaines
- 2.3 - Groupe technique dans la continuité de 2015 (objectif : mettre en place un « projet « idéal »)
- 2.4 - Séminaire de sensibilisation sur les eaux pluviales (réglementation, obligation) et présentation d'expériences (échelon national) avec reprise des conclusions du groupe technique (novembre 2016)

Action 3 - Grands cycles eau et aménagement du territoire

- 3.1 - Suivi des études de zones de sauvegarde pour l'alimentation en AEP future et lien avec le SCOT (Vercors, Grésivaudan,..)
- 3.2 - Suivi des actions des contrats de rivières et SAGES du territoire en lien avec les problématiques du SCOT
- 3.3 - Suivi des dossiers PGRI /TRI / PAPI sur le territoire du SCOT
- 3.4 - Mise en place d'un temps communicant de sensibilisation pour élus et techniciens sur la prise en compte des contraintes d'aménagement au regard du risque d'inondabilité (avec cadrage sur les aspects réglementaires + présentation scientifique + interventions du département via le SYMBI, et d'autres partenaires tel le SAGE Drac Romanche,...) - prévision printemps 2015

Action 4 - Performance des services - durabilité économique et sociale des services d'eau

4.1 Durabilité sociale (Expérimentation Loi BROTTE)

- 4.1.1 - Suivi de l'expérimentation sur la Métropole (dans la continuité de l'étude préalable réalisée en 2015 par CITEXIA/ FORS)
- 4.1.2 - Séminaire sur les retours des expérimentations à l'échelle nationale (avec FNCCR et territoires tests) mi-septembre début octobre 2016 (partenariat GESTE / IRSTEa avec Marie Tsanga TABI)
- 4.1.3 - Aides aux collectivités du SCOT souhaitant s'engager dans une démarche similaire (comment mettre en place une tarification sociale - Groupe technique) / lien avec prix de l'eau et performance des services

4 - 2 Durabilité économique

- 4.2.1 - Aide méthodologique à la demande des services dans le cadre des réflexions de prise de compétence
- 4.2.2 - Animation d'un groupe technique sur le sujet spécifique de la Défense Contre les Incendies

Action 5 - Echelle et mode de gestion

- 5.1 - Conférence début 2016 (3 mars) sur le thème des réformes territoriales appliquées à la gestion de l'eau : incidence et anticipation sur l'avenir avec la perspective des remontées de compétences eau potable, assainissement, GEMAPI et la simplification territoriales à l'échelle des syndicats (intervention de Claude MIQUEU) - retour d'expérience de Nantes Métropole sur les effets de la mutualisation dans le cadre de son service eau potable
- 5.2 - Animation d'un groupe technique avec plusieurs volets (échelles et modes de gouvernance : le cas de l'eau potable / le cas des ASA / le cas de la GEMAPI)

Action 6 - Projet « méthode FIELD » avec territoires intéressés (action mi 2016 et 2107) - action sur budget spécifique hors adhésion